



Public cible :

Agents CAF

Pré-requis :

Avoir suivi le module initial
Mieux gérer sa mémoire

Modalités pratiques

Durée : 3 jours soit 21
heures de formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :

Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
535 €

Modalités animation :

En présentiel
Classe virtuelle possible

Intervenant :

Formateur expert

Effectif :

1 groupe d'agents Caf

**Taux de satisfaction /
appréciations stagiaires :**
NOUVEAU PROGRAMME
2024

Tarification :

Coût stagiaire Caf
adhérente : 535 € / Caf non
adhérente : 695.50 €

Mieux gérer sa mémoire - Perfectionnement -2024 [BC]

MAJ : Lundi 15 janvier 2024

Objectifs professionnels :

Travailler sur la consolidation des compétences acquises dans le module d'initiation et sur les besoins spécifiques des stagiaires en matière d'entraînement mnémorique

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Perfectionner ses techniques de mémorisation et renforcer la relation de confiance avec cette fonction cognitive si précieuse
- Travailler la technique de la carte mentale : outil puissant pour mémoriser
- Enrichir son vocabulaire

Contenu :

Ce module propose de travailler sur la consolidation des compétences acquises dans le module d'initiation et sur les besoins spécifiques des stagiaires en matière d'entraînement mnémorique : aussi chaque stagiaire sera invité à venir en formation muni d'un support documentaire professionnel qu'il souhaite mémoriser parfaitement et la formatrice accompagnera le travail d'apprentissage et de mémorisation de façon individualisée.

Ce module est particulièrement destiné aux professionnels qui sont des personnes ressources dans l'institution : formateurs internes, référents techniques, juristes, documentalistes, responsables qualité...Il propose de se centrer sur la difficulté de l'actualisation des connaissances techniques : oublier les informations caduques et actualiser son savoir : un défi pour la mémoire !

CONTENU

- Bilan des bénéfiques suite au module de sensibilisation : acquis et travaux menés.
- Apprendre à apprendre : Les techniques d'apprentissage à s'appliquer au quotidien et à partager avec les autres
- Apprendre à oublier et remplacer pour actualiser
- La carte mentale : rappel sur la méthode et expérimentation individuelle.

- Exercices : mémoire et observation : film : exercer sa mémoire visuelle et vérifier ses aptitudes à mémoriser les détails
- Les méthodes de mémorisation auditive : concentration et subvocalisation
- Mémoire et réactivation : tests et entraînement
- Comment améliorer son lexique et acquérir du vocabulaire : Exercices
- Travail d'accompagnement individuel de l'apprentissage à partir d'un support documentaire apporté par le stagiaire

Méthodes mobilisées :

La méthode proposée alterne apports notionnels, méthodologie, échanges, réflexion en groupe et sous-groupes et exercices pratiques. Des jeux et simulations permettent aux participants d'expérimenter et de s'approprier les méthodes présentées.

- Apports théoriques et pratiques
- Expérimentations avant apports notionnels ou après pour transposition et applications concrètes
- Expérimentations des techniques sur des exercices spécifiques aux GCA : mémorisation d'une nouvelle version par exemple

Des outils ludiques et diversifiés seront proposés aux participants

- Projection de diapositives et films avec séquences à mémoriser
- Test mémoire : comment utilisez-vous vos fonctions mnémoniques ?
- Test de connaissance sur la mémoire avant le Jour 1 et après le Jour
- Utilisation de la carte mentale (outil qui explore la pensée synthétique et les techniques de visualisation et répond à l'ambition d'optimisation de la pédagogie des transmissions)

Un livret pédagogique est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Des évaluations tout au long de l'action pour faciliter l'acquisition des méthodes et des connaissances

Évaluation diagnostique

Questionnaire préparatoire

Tests de positionnement (Extrait 1 ci-dessous)

Évaluation formative

Expérimentations - Jeux

Quiz

Évaluation finale

Test final de compétences sur la mémoire

Evaluation finale comparative : Avant / Après sur l'atteinte des objectifs (Extrait 1 ci-dessous)

Questionnaire d'évaluation à l'issue de chaque module : mesure de la satisfaction des participants

Questionnaire d'évaluation pour mesurer les acquisitions et l'atteinte des objectifs

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement
aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**